dans ce pays. Je dis qu'alors, c'est-à-dire lors de la confédération, nous aurons l'exeroice plus entier de notre langue, car quelle liberté de langage avons-nous ajourd'hui dans cette enceinte? Cette liberté, que les libéraux ont fait sonner si haut, et à laquelle on ne peut toucher sans la détruire, comment l'avons-nous ici? Est-ce qu'elle nous est donnée dans toute l'acception du mot et de l'idée? Pas le moins du monde, M. le Prisident; nous l'avons comme le supplice de Tantale, qui était altéré et ne pouvait pas boire, quoiqu'il eut de l'eau jusqu'à la bouche, cette eau disparaissant aussitôt qu'il y touchait. (Ecoutez! écoutez!) En effet, quelle espèce de liberté avons-nous, nous qui ne comprenons pas la langue anglaise? Nous avons la liberté de nous taire, d'écouter et de chercher à comprendre! (Ecoutez! écoutez! et rires prolongés.) Sous la confédération, les Haut-Canadiens parleront leur langue et les Bas-Canadiens parleront la leur, absolument commo aujourd'hui; seulement, celui qui comptera une grande majorité de ses compatriotes dans la chambre, aura plus d'espoir d'y entendre parler sa langue, et, comme ils le font anjourd'hui, les députés parleront la langue de la majorité. Je ne veux pas faire de reproche aux hon. députés qui ont parlé en anglais sur la question qui nous est soumise et qui nous ont ainsi privé du plaisir de les comprendre et de jouir par conséquent de leur éloquence et de leur logique. Ce qu'ils ont fait dans cette occasion est un simple acte de justice que nous devons à la majorité de cette chambre, et que les Canadiens-Français ont toujours aimé à leur rendre. Mais si nous faisons comme la plupart des Canadiens-Français dans les temps passés, nous ne conserverons pas longtemps notre langue. Ainsi, on voit très souvent, dans les villes et même dans les campagnes, des Canadiens qui, du moment qu'ils ont pu attraper deux mots d'anglais, s'en vont tout ravis les répéter à leurs voisins. L'émigration aux Etats-Unis,qui cessera sous la confédération, car nous aurons l'administration de nos terres publiques,—a été la principale cause de cette manie stupide qui s'est emparé de ceux qui ont véca quelque temps ches nos voisins et qui nous revienment ensuite. Pour vous donner une idée de cette déplorable manie, je vais vous citer un trait dont j'ai été moi-même l'un des acteurs. Il n'y a pas encore deux mois, j'étais à l'embarcadère de l'embranchement du chemin de fer de Trois-Rivières à

Arthabaska, quand deux jeunes gens habillés à l'américaine arrivèrent à l'hôtel où j'étais. Le premier en entrant cria à haute voix : Where is the hostler? Le garçon, qui était un gros Canadien, entra sur ces entrefaites et, en l'apercevant, lui dit : " Tiens ! o'est toi, Joe?" Il va sans dire que notre faux Américain resta tout penaud et ne sut pas de suite quoi répondre. Voyant son embarras et ne désirant pas prolonger une scène qui, malgré son côté comique, nous inspirait de la pitié pour celui qui en était la victime, j'interpellai le garçon d'écurie et lui dis : "Allez dételer les chevaux de ces messieurs; ne voyez-vous pas que ce sont deux Américains, et qu'ils n'entendent rien à ce que vous leur dites?" Eh bien! M. le Pri-SIDENT, de pareilles scènes n'arrivent pas qu'une seule fois par année, mais, pour quiconque a un peu l'habitude de voyager, elles se renouvellent pour ainsi dire tous les Ainsi donc, si nous ne voulons pas permettre que notre belle langue perde de son influence, il faut travailler avec énergie à empécher nos Canadiens d'affecter de parler l'anglais quand ils n'en savent même pas le premier mot; sinon, mettons-nous à parler l'anglais et laissons-là notre langue. Je n'ai aucune crainte pour notre religion. L'expérience du passé est une garantie pour l'avenir. Nous ne sommes plus au temps où le paradis était offert à ceux qui maltraitaient une personne d'une croyance religieuse différente de la sienne. Nous ne sommes plus au temps où les guerres et les difficultés entre peuples n'avaient pour principe que les haines religieuses. Aujourd'hui, monde est trop civilisé pour renouveler les scènes qui se déroulaient alors. Chacun est libre de pratiquer sa religion comme bon lui semble, et cette tolérance est surtout remarquable ches la nation anglaise. vrai qu'il se trouve des fanatiques tant parmi la population anglaise que parmi la population française, et malheureusement nous avons entendu ici dans une même soirée deux de ces hommes, l'un catholique et l'autre protestant. Le premier criait bien haut que la confédération porterait un coup mortel à la religion catholique, et l'autre criait non moins haut que cette mesure était la ruine de la religion protestante. J'avoue, M. le Prisident, que je ne suis point de ceux qui craignent et qui se défient de la domination anglaise. Aussi longtemps que nous vivrons sous la domination de la libre Angleterre, je n'ai pas le moindre doute que